

Main dans la main



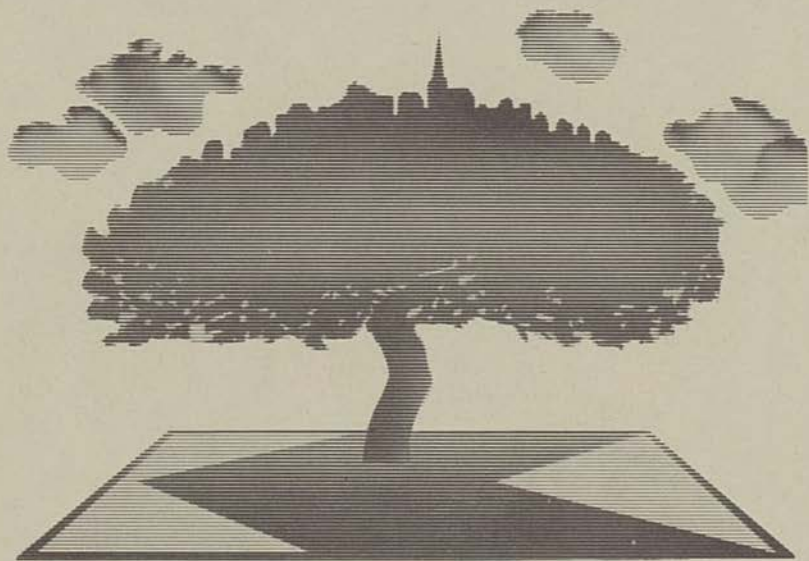
BULLETIN

de l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux

Secrétariat A.P.H.M.: 14, Avenue de la Tour, 1950 SION

Tél. (027) 22 07 87 - CCP 19-3753

NB 753



BANQUE CANTONALE DU VALAIS
Une force pour entreprendre

SOMMAIRE

- Nos Objectifs
 - Intoduction: Jean-Claude Berthod, Président
 - Un peu d'histoire APHM: Raymond Héritier
 - La Castalie: SimoneReichenbach, Directrice
 - Des Classes AI: Cilette Cretton
 - Structures de l'Association
 - Nos institutions:
 - a) Ecole La Bruyère: Daniel Moulin, Directeur
 - b) Homes et Ateliers: Pierre Ançay, Directeur
 - Quelques réalisations APHM: Raymond Héritier
 - Des adresses utiles
-

Objectifs de l'Association des parents (APHM)

- *Rassembler tous les parents de Handicapés Mentaux.*
- *Ecouter leurs besoins, leurs aspirations pour leur enfant handicapé.*
- *Aider à améliorer la qualité de vie des handicapés mentaux.*
- *Etudier et proposer des solutions.*
- *Informer les parents sur tous les points les concernant, les renseigner sur ce qui existe en faveur des handicapés: rentes et mesures financières.*
- *Maintenir le contact avec les institutions et les personnes s'occupant de handicapés.*
- *Entraide entre les parents de handicapés.*
- *Informer les autorités et le public en général des problèmes des handicapés et de leurs familles.*

R. H.

PARENTS! *Rejoignez tous nos rangs* *Unissez vos forces aux nôtres*

Parents, nous avons tous compris la grandeur de notre tâche envers nos enfants. Nous savons tous aussi que nos enfants n'ont pas tous reçu les mêmes dons, mais que tous ont droit à une qualité de vie leur apportant le plus de satisfactions possible.

L'évolution de notre société a d'emblée offert aux meilleurs des moyens matériels de plus en plus sophistiqués.

Mais pour les faibles, pour nos enfants handicapés, qu'avons-nous fait? Peu, trop peu pendant longtemps.

Quelques parents heureusement, avec une foi qui renverse des montagnes, ont osé forcer le destin et bousculer les habitudes. Ils n'ont pas hésité à mettre en évidence les besoins et ont su démontrer combien nos enfants handicapés sont capables de progrès lorsqu'on leur procure l'environnement approprié.

C'est ainsi, voici moins de 30 ans, que les premières structures ont été mises en place. Aujourd'hui beaucoup de problèmes matériels sont résolus, mais par encore tous.

Notre travail, à nous parents n'est pas terminé et nous devons rester vigilants:

- consolider et conserver les acquis
- améliorer la qualité de vie de nos handicapés
- mettre sur pied des structures d'aide aux parents, etc.

telles sont quelques unes parmi les nombreuses tâches qui nous attendent encore.

**JEUNES PARENTS, N'HESITEZ PAS A VOUS ENGAGER,
L'AVENIR DEPEND AUSSI DE VOUS!**

Nous espérons, par ce bulletin spécial, vous convaincre tous du rôle que vous pouvez et devez jouer et aussi gagner à notre cause de nouveaux amis qui viendront encore renforcer nos rangs.

Aidons-nous les uns et les autres, pour le bien-être de nos protégés. L'union faisant la force, nos efforts seront récompensés.

UN PEU D'HISTOIRE APHM

Suite à plusieurs séances d'information, et, grâce à l'impulsion de M^{mes} Nicole LACHAT et Simone REICHENBACH, notre Association de parents fut fondée en 1962.

Les premiers objectifs furent:

- le recrutement de parents de handicapés mentaux*
- la constitution d'un comité*
- la création d'un comité de patronage.*

Notre Association est admise au sein de la Fédération suisse des Associations de parents de Handicapés Mentaux (FSAPHM) en 1963. C'est cette année là également qu'une première colonie pour enfants handicapés est organisée.

Une première conférence publique sur le handicap mental est organisée en 1964. Notre association compte alors 103 membres parents.

Le secrétariat de l'Ecole et de l'Association est ouvert à temps partiel en 1967. Des commissions sont créées par l'Association.

En 1970, le secrétariat de l'Ecole et de l'Association, qui est assuré par la même personne, est ouvert à plein temps. Différentes actions financières sont entreprises: Action du Lions'Club pour la construction d'un Home-Atelier pour adultes, organisation d'un premier loto à Sion et, vente de pochettes d'allumettes lors des journées nationales.

L'Association aura son secrétariat permanent en fin 1971, il se sépare de celui de l'Ecole.

En 1972, à la demande de l'Ofas, de l'Etat du Valais et de la FSAPHM, notre association confie la gestion de l'Ecole et des Ateliers à la Fondation en faveur des Handicapés Mentaux. Cette dernière désigne un Comité de Direction de l'Ecole et, en 1973 constitue un Comité de Direction des Homes et Ateliers.

En 1963 déjà, une école destinée aux enfants qui ne peuvent pas suivre l'école officielle voit le jour à Sion.

L'Ecole itinérante, qui dépend de notre Association se développe et, en 1966 elle groupe 31 élèves répartis comme suit dans les différents centres: Sierre 4 - Sion 11 - Martigny 5 - Monhey 6 - Orsière 5.

Suite à l'évolution, l'Ecole Itinérante devient en 1968 «L'Ecole La Bruyère». Le nombre d'élèves est passé de 4 en 1963 à 92 en 1968. Des classes à plein temps s'organisent dans les différents centres.

En 1976, le nouveau centre de l'Ecole La Bruyère à Champsec, Sion ouvre ses portes aux enfants des régions de Sion et de Sierre.

CARTES DE LOTO

Série: 300 cartes Fr. 6.-	Série: 900 cartes Fr. 30.-
Série: 600 cartes Fr. 18.-	Série: 1200 cartes Fr. 42.-

Tout imprimé en noir et couleurs



imprimerie
saprim

1965 savièse

027/25 17 68

HOMES ET ATELIERS

En 1963, l'Association reprend un atelier de tissage à Sion et crée ainsi le premier atelier d'occupation pour nos jeunes et adultes handicapés.

L'ouverture d'un second atelier pour la région de Sierre voit le jour en 1967.

Les ateliers se développent et répondent ainsi à un besoin de prise en charge des jeunes sortant de l'école spéciale. Un Home-Atelier est ouvert à Sion en 1974 et, en 1975, le centre «Pierre-A-Voir», à Saxon peut débiter son activité.

Dès lors, 10 ans se sont passés. Au domaine des structures d'accueil pour handicapés adultes, à signaler :

- l'achat et l'aménagement des Ateliers de la Manufacture à Sion en 1983;*
- l'ouverture d'un atelier à Monthey en 1984, fin 1985.*

Tout au long de ces 24 ans, l'Association s'est efforcée :

- de défendre les droits des personnes handicapées*
- de regrouper les parents des handicapés*
- d'aider les familles à surmonter leurs problèmes*
- d'informer les autorités et la population afin d'améliorer l'intégration des handicapés*
- de promouvoir les structures d'accueil nécessaires à la formation et à l'accompagnement des personnes mentalement handicapées.*

R. H.

LA CASTALIE

La Castalie est un centre médico-éducatif cantonal, pour enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux profonds. Le centre est rattaché au Département de la Santé publique du canton du Valais.

La Castalie accueille: Des enfants, adolescents ou jeunes adultes, jeunes gens et jeunes filles, de langue maternelle française et allemande, handicapés mentaux profonds, dont la déficience intellectuelle peut être associée à des troubles moteurs, affectifs sensoriels, neurologiques, quelle que soit la gravité du handicap, pour des placements
- en internat - en externat - temporaires

La formation est prolongée jusqu'à 23 ans.

Le séjour des multi-handicapés nécessitant des soins n'est pas limité par l'âge.

L'institution fonctionne toute l'année, fêtes et jours fériés compris.

LA CASTALIE

- prépare l'intégration des enfants et des jeunes au maximum de leurs possibilités dans un milieu adapté.
- favorise l'autonomie, le contact social, la créativité, l'épanouissement, et encourage les choix,



- offre des activités adaptées aux besoins constants de chacun des enfants, adolescents et jeunes adultes:
 - activités de la vie quotidienne
 - activités scolaires
 - formation pré-professionnelle
 - traitements thérapeutiques
 - éducation religieuse
 - ateliers d'occupation
 - loisirs et sport selon les possibilités de chacun,
- adapte les techniques pédagogiques, éducatives et thérapeutiques dans le cadre de l'équipe interdisciplinaire,
- poursuit une recherche constante pour promouvoir une évolution des techniques de travail,
- favorise le dialogue avec les parents sur tous les problèmes que crée le handicap,
- propose de reconnaître le handicapé mental comme une personne différente, mais sans le mettre à part.

Les équipes interdisciplinaires se composent de:

Classes et ateliers: enseignants, maîtres socio-professionnels

Thérapies: ergothérapeutes, physiothérapeutes, etc.

Internat: personnel éducatif - personnel soignant

Secteur médical: médecin psychiatre, médecin neuro-pédiatre

Secteur administratif

Secteur hôtelier, entretien

Le programme éducatif, médical et thérapeutique de chaque jeune se définit pour chacun dans le cadre de l'équipe directement concernée. Les parents peuvent en tout temps recevoir une information sur l'évolution de leur enfant, les objectifs poursuivis, les moyens mis en place et rencontrer, sur demande, les membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Adresse et renseignements: **La Castalie,**

Centre médico-éducatif Cantonal,

1870 MONTHEY - Tél. 025/70 61 66

Directrice: M^{me} Simone REICHENBACH

Administrateur: M. André CRETTON

Médecins: Dr J.-P. MARCOZ, pédiatre

Dr M. CONSTANTINESCU, psychiatre

Assistante sociale: S^r Antonia MUNTWYLER

Simone Reichenbach

Des classes AI, dans quel but?

«Pas de ghettos dorés pour nos handicapés, mais la vie avec tout le monde, avec ses joies et ses contrariétés»: c'est à ce souhait formulé par Cécile Theytaz-Hiroz (Main dans la Main d'octobre) que tentent de répondre les classes AI aujourd'hui.

Au sens de la loi, ces classes (régionales) accueillent des enfants d'âge scolaire qui ne peuvent suivre avec profit ni l'enseignement ordinaire, ni l'enseignement dispensé dans les classes de développement. Les classes AI offrent aux élèves un cadre propice à leur épanouissement, moins «protecteur» sans doute que celui qu'ils peuvent trouver dans un centre éducatif spécialisé, mais adapté tout de même aux besoins de chaque enfant.

L'être humain en général et l'enfant handicapé en particulier se prêtent mal aux catégories étanches. Au-delà de la loi, au-delà des critères formels admis par les experts ou les psychologues, il y a donc la volonté des parents, les facultés d'adaptation propres à l'enfant ou le simple bon sens qui permettront le choix du milieu éducatif qui lui convient le mieux.

L'élève de classe AI demeure en contact étroit avec sa famille puisqu'il habite chez lui. Il n'est pas privé pour autant de contacts avec les autres enfants de son âge puisqu'il fréquente une école officielle qui rassemble tous les jeunes de sa génération.

Premier avantage: ses camarades s'habitueront dès leur plus tendre enfance à côtoyer des enfants moins privilégiés qu'eux sur le plan intellectuel. On peut espérer que ce contact quotidien développera chez chacun des qualités de tolérance et de solidarité dont il saura tirer profit tout au long de son existence.

Deuxième avantage: les élèves de classes AI peuvent être intégrés à d'autres groupes d'enfants de leur âge pour certaines activités, mêmes s'il ne s'agit que de sorties récréatives ou de leçons de gymnastique. Ils bénéficieront ainsi de stimulations positives et seront tentés de se mouvoir, de parler comme les autres.

Troisième avantage: ils devront s'adapter à l'ambiance générale de l'école et respecter les consignes élémentaires de vie en société auxquelles sont soumis les autres enfants.

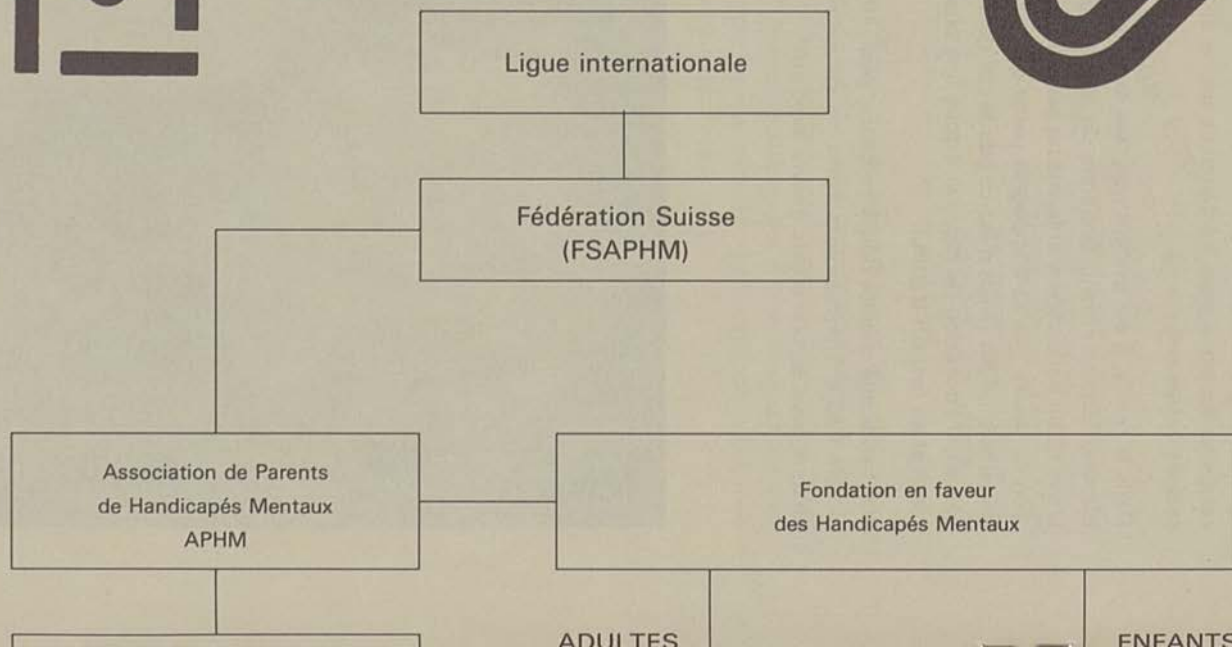
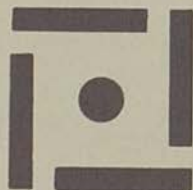
Dans la réalité, il est évident que cela ne va pas toujours sans poser de problèmes. Certains enfants préfèrent un rôle de spectateur à celui d'acteur et il arrive qu'un handicapé s'isole, même dans la foule la plus dense. Il arrive aussi qu'on ne veuille pas sa compagnie parce qu'il ne sera pas assez agile ou qu'il perturbera un jeu. Mais n'est-ce pas le cas de bien d'autres enfants? N'est-ce pas aussi l'occasion de rappeler à tous que chaque être humain a droit à sa place et au respect d'autrui?

«Le handicapé mental doit être connu pour être apprécié et aimé», écrivait encore Cécile Theytaz-Hiroz. Nous ne connaissons bien les handicapés que lorsque nous aurons appris à vivre avec eux.

Cilette Cretton



STRUCTURES DE L'ASSOCIATION DES PARENTS (APHM)



Secrétariat - 1950 Sion
Av. de la Tour 14,
☎ 22 07 87

Comité APHM

Commissions APHM

Assemblée générale
Membres-Parents - 282

Membres-soutien
Autorités et Amis
600 personnes

Homes et Ateliers
Direction
Saxon

Saxon Pierre-A-Voir
Home - 42 places
Ateliers - 60 places

Sion
Home La Pommeraie
20 places
Ateliers Manufacture
50 places

Sierre
Ateliers - 12 places

Monthey
Ateliers - 10 places

Ecole La Bruyère
Direction
Rte du Manège, Sion

Centre de Sion
50 places

Centre de Martigny
20 places

Service itinérant
Trois secteurs

ÉCOLE LA BRUYÈRE

1. Historique

Intimement liée à celle de l'Association de parents de handicapés mentaux (APHM), l'histoire de «La Bruyère» commence en 1962 par la création d'une École itinérante qui ouvre des classes dans les localités de Sion, Monthey, Martigny, Sierre et Orsières.

En 1972 à la demande de l'APHM, la Fondation valaisanne en faveur des handicapés mentaux reprend la gestion de «La Bruyère» et nomme un Comité de Direction. À la même époque, suite à une meilleure structuration cantonale, «La Bruyère» peut préciser son identité et accueillir dorénavant des enfants handicapés mentaux dans deux centres principaux à Martigny et Sion.

2. Les élèves

«La Bruyère» accueille actuellement 46 élèves à Sion et une vingtaine à Martigny. Admis dès l'âge de 4 ans les enfants, atteints d'un handicap mental moyen ou grave, peuvent fréquenter l'institution jusqu'à 18, voire 20 ans.



3. Les objectifs

Le but final, à long terme, est une intégration heureuse dans le monde socio-économique «normal» ou dans celui des ateliers protégés ou d'occupation. Pour atteindre ce but, nous visons un développement maximum des possibilités d'autonomie de nos élèves, de leur capacité de socialisation et de leur potentiel intellectuel.

En résumé, «La Bruyère» vise un développement harmonieux de tout le potentiel de chaque enfant ou adolescent dans l'optique d'un bon équilibre de la personnalité et d'une poursuite de l'épanouissement individuel dans le travail et la vie d'adulte.

4. Les moyens

Les principaux moyens modernes dépendant de la pédagogie curative sont mis quotidiennement en œuvre pour les élèves que nous accueillons.

LES LOCAUX

À Sion, les élèves sont accueillis dans des locaux modernes et bien adaptés. Le centre est même doté d'une piscine et d'une salle de gymnastique. Le secrétariat, l'administration et la direction sont également centralisés à Sion.

À Martigny tout est plus ancien, plus petit, moins adapté. Un projet de construction nouvelle est en cours.



École de Sion

LE PERSONNEL

a) éducatif.

Les 68 élèves reçus à «La Bruyère» sont encadrés par 17 éducateurs-enseignants dont les formations sont différentes (éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés, jardinières d'enfants, nurses, infirmières, etc...) mais qui accomplissent le même travail.

b) spécialiste.

Deux logopédistes et une physiothérapeute reçoivent régulièrement et individuellement les enfants pour des rééducations ou traitements indispensables.

Un appui psychologique est donné par le Service Médico-Pédagogique Valaisan

SUPPORT JURIDIQUE

Sur le plan juridique «La Bruyère» dépend de la Fondation qui la gère par l'intermédiaire d'un Comité de Direction et du Directeur. Elle est subventionnée par les Pouvoirs Publics qui la contrôlent sur le plan financier et elle est soumise, sur le plan pédagogique, au Département de l'Instruction publique.

5. Le service éducatif itinérant

Destiné aux enfants d'âge pré-scolaire, ce service comprend 4 personnes qui se rendent régulièrement au domicile des enfants, travaillent avec eux et conseillent les parents. Certains des enfants ainsi suivis viendront ensuite dans un centre mais d'autres pourront poursuivre une scolarité «normale» ou plus proche de la normale.

Daniel Moulin, Directeur



Homes et Ateliers pour adultes de la Fondation en faveur des Handicapés Mentaux

A ce jour, les Homes et les Ateliers de la Fondation en faveur des Handicapés Mentaux comprennent:

- le Home-Atelier PIERRE-A-VOIR de Saxon qui a une capacité d'accueil de 60 personnes handicapées mentales, dont 42 résidents (construit en 1975);
- le Home LA POMMERAIE de Sion qui peut accueillir 20 résidents (nouvelle construction en 1985);
- les Ateliers de LA MANUFACTURE qui peuvent occuper 50 personnes (nouvelle construction en 1984);
- l'Atelier d'OCCUPATION de Sierre qui en occupe 12 (ouvert en 1967);
- l'Atelier d'OCCUPATION de Monthey qui en occupe 10 (ouvert en 1984).



Les personnes handicapées mentales accueillies dans les différents homes et ateliers, sont admises selon les critères suivants: avoir 18 ans au moins, être au bénéfice de l'Assurance Invalidité, être susceptible de pouvoir s'occuper mais en ne demandant pas une prise en charge de type médicalisé.

Si dans le cadre de cette présentation, nous ne nous attarderons pas sur l'étiologie de la déficience mentale et de là, sur la nature et les manifestations des troubles et des déficits, nous pouvons toutefois souligner que celles-ci sont nombreuses et complexes et que chaque cas ne relève pas de la même gravité.

Organisation, mode et contenu de la prise en charge

Pour éviter à la personne handicapée mentale l'inactivité, favoriser une intégration sociale et économique, développer ses facultés aussi minimes soient-elles, accroître autant que possible son autonomie et son épanouissement, lui permettre de se réaliser aussi par une activité constructive et productive, chacune a droit à une prise en charge et à des occupations adaptées.



Home
Pierre-A-Voir
Saxon

Les homes et les ateliers sont organisés en fonction de quatre secteurs:

1. Le secteur éducatif et d'animation

qui touche l'accompagnement des personnes handicapées par les éducateurs. Ce secteur concerne essentiellement les unités de vie des homes PIERRE-A-VOIR et LA POMMERAIE.

Lorsqu'il s'agit d'adultes, doit-on parler d'éducation, d'animation ou d'accompagnement? S'il est difficile de se définir sur le sujet, nous devons toutefois admettre que, même adulte, le handicapé a la possibilité et le besoin de consolider ses acquisitions, de poursuivre une évolution et d'améliorer sa condition dans le sens de l'autonomie, de l'épanouissement et de l'intégration.

Le rôle de l'éducateur ne se limite pas seulement à assurer une présence en tant que «surveillant». Il doit surtout, par l'accompagnement et la prise en charge des faits et des gestes de la vie quotidienne, permettre à la personne handicapée de s'exprimer, de créer, de vivre dignement et pleinement.

2. Le secteur ateliers

qui touche l'occupation des personnes handicapées par les maîtres socio-professionnels, dans un cadre protégé.

Pour l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS), «les ateliers protégés sont considérés comme des cellules de production à caractère industriel ou artisanal dont le but principal est l'occupation de personnes ne pouvant exercer ailleurs une activité lucrative».

Aussi un effort particulier a été entrepris pour la recherche de débouchés pour l'adaptation des travaux exécutés en rapport avec les aspirations et les possibilités de chaque travailleur handicapé. Pour toutes les cellules de production, nous visons à assurer l'occupation par une activité principale de base (fabrication propre ou travail de sous-traitance) et de compléter celle-ci, par un certain nombre d'autres activités en rapport avec l'équipement existant. Nous désirons enfin que les articles de notre fabrication se commercialisent par leur qualité et par la compétitivité des prix, plutôt que de conforter par un label «article confectionné par des handicapés».



Atelier Pierre-A-Voir, Saxon

AUX ATELIERS PIERRE-A-VOIR,

six cellules de production fonctionnent: un atelier de serrurerie, deux ateliers de menuiserie, deux ateliers polyvalents s'occupant plus spécialement de travaux de conditionnement et une lingerie.

AUX ATELIERS DE LA MANUFACTURE

l'occupation est essentiellement axée sur la fabrication d'objets utilitaires en bois, des articles de décoration, de jeux éducatifs, de tissage de tapis, de conditionnement et de mise sous vide, de différents articles ou marchandises, d'impression à chaud d'articles publicitaires, de confection de pendules, etc...

LES ATELIERS DE SIERRE ET DE MONTHEY

partagent leur temps par des travaux de conditionnement, de petits assemblages et des travaux de sous-traitance.

Il existe en plus au Home «Pierre-A-Voir» et au Home «La Pommeraie», respectivement, un atelier thérapeutique et d'intégration. Ces ateliers font le joint entre les groupes de vie et les ateliers de production. Les personnes handicapées occupées dans ces ateliers, ne peuvent assurer, momentanément ou définitivement, une quelconque production compte tenu de la sévérité de leur handicap, des crises ou des troubles passagers. Le rôle d'un atelier thérapeutique est surtout d'essayer d'établir une relation, de sécuriser, d'apprendre ou de poursuivre l'apprentissage de certains gestes, dans le sens d'une meilleure autonomie et de la socialisation.

3. Le secteur administratif et intendance

Mise à part l'administration (secrétariat et comptabilité), ce secteur comprend aussi les services hôteliers. A cet effet, des petites équipes fonctionnent et sont rattachées aux conciergeries, aux cuisines et aux lingeries des Homes de Saxon et de Sion.

4. Le secteur soutien

Actuellement, nous bénéficions de la collaboration de deux médecins-psychiatres et de deux psychologues, respectivement d'un médecin et d'un psychologue pour le Home Pierre-A-Voir et pour l'Atelier de Monthey, ainsi que d'un médecin et d'un psychologue pour le Home La Pommeraie et les Ateliers de la Manufacture. Au besoin, nous faisons appel à d'autres spécialistes, tels que médecins généralistes, physiothérapeutes, etc...

Dans cette présentation succincte, nous n'avons pas beaucoup abordé la vie même de la personne handicapée, ses activités journalières, ses joies, ses peines et ses attentes. Relevons simplement pour conclure que notre préoccupation constante est de trouver un juste équilibre entre les nécessités, les contraintes d'ordre économique ou de vie institutionnelle et les droits, les besoins légitimes de la personne handicapée mentale.

Pierre Ançay, Directeur

QUELQUES REALISATIONS DE L'APHM

Pour les parents

- Création d'un secrétariat permanent, à leur disposition.
- Publication, 4 fois par an, de *Main dans la Main*, tirage à 1000 exemplaires le numéro.
- Cours de formation, conférences et discussion sur les différents genres de handicaps et leur prise en charge respective.
- Service juridique de conseil pour tout ce qui se rapporte aux rentes, aux questions juridiques, tutelle, curatelle, droits des handicapés.
- Participation de nos membres à la gestion de l'Ecole et des Ateliers, à la Fondation en faveur des handicapés mentaux et à diverses commissions.

Pour les personnes handicapées

- Création de l'Ecole «La Bruyère» pour les enfants et de son service itinérant.
- Organisation d'Ateliers et de Homes pour les adultes.
- Colonies d'été, deux par an, pour enfants et adultes.
- Mise sur pied, avec d'autres organisations, des cours de formation continue pour jeunes et adultes.
- Week-ends de prise en charge, au chalet de Vercorin.

Pour tous, parents et handicapés

- Rencontres de loisirs, régulièrement dans certaines régions.
- Sorties annuelles, rencontres amicales.
- Actions financières, principalement par les lotos afin de subventionner certaines activités, camps, week-ends.
- Information aux autorités et au public en général des problèmes qui nous préoccupent, par des conférences et des publications.

R. H.

DES ADRESSES UTILES

Secrétariat APMH, Rue de la Tour 14, 1950 Sion	027/22 07 87
Secrétariat FSAPMH, Rue Hugli 6, C.P. 827, 2501 Bienne	032/23 45 75
Secrétariat de la Commission AI, Pratifori, 1950 Sion	027/21 11 51
ATELIERS POUR HANDICAPES MENTAUX:	
Place de l'Hôtel de Ville 9, 1870 Monthey	025/71 85 62
Pierre-A-Voir, Pré Bovey, 1907 Saxon	026/ 6 34 71
Ateliers de la Manufacture, Rue de la Piscine, 1950 Sion	027/22 06 75
Route de Monderèche 18, 3960 Sierre	027/55 62 91
HOMES POUR HANDICAPES ADULTES:	
Pierre-A-Voir, Pré Bovey, 1907 Saxon	026/ 6 34 72
La Pommeraie, Rue Oscar Bider, 1950 Sion	027/22 62 65
ECOLE LA BRUYERE:	
Rue du Nord 1, 1920 Martigny	026/ 2 30 62
Route du Manège 41, 1950 Sion	027/31 29 08
Office des Handicapés, Rue Mathieu Schiner, 1950 Sion	027/21 63 71
Office Régional AI, Avenue de la Gare 5, 1950 Sion	027/22 34 34
SERVICES SOCIAUX EN FAVEUR DES HANDICAPES PHYSIQUES ET MENTAUX	
Avenue de France 37, 1870 Monthey	025/71 77 71
Rue de l'Eglise, 1920 Martigny	026/ 2 43 53
Rue St- Guérin 3, 1950 Sion	027/23 29 13
Hôtel de Ville, 3960 Sierre	027/55 49 89
Service Juridique APMH, M. André-François Derivaz, Avocat et Notaire, Av. de Crochetan 2, 1870 Monthey	025/71 66 22
Institut Médico-Educatif, La Castalie, 1870 Monthey	025/70 61 66
Pension La Forêt, 3961 Vercorin	027/55 08 44
Aumônerie de l'éducation et des personnes handicapées, Abbé Firmin Rudaz, Rue des Erables 10, 1950 Sion	027/23 55 84

Du soleil dans le yogourt Cristallina



Des fruits gorgés de soleil. Des fruits et encore des fruits! Tel est le signe distinctif de la qualité Cristallina. Vous le constaterez tout de suite en savourant l'une des exquises variétés Cristallina: banane, ananas, framboise, fraise, myrtille et tant d'autres. Nature et soleil y sont emballés. Vous vous rendez compte que Cristallina est un yogourt tout spécial, d'une saveur incomparable, d'une qualité irréprochable. C'est bien pourquoi vous avez intérêt à exiger Cristallina, le fameux yogourt extra-fin.



cristallina

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

P.P. 1950 SION 2 NORD

COMITE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS (APHM)

Jean-Claude BERTHOD	Président	Sierre
Cécile THEYTAZ-HIROZ	membre	Le Levron
Georgette PATTARONI	membre	Vionnaz
Anne-Marie ZAMBAZ	membre	Conthey
Walter CHANTON	membre	Sierre
Raymond HERITIER	Secrétaire-caissier	Savièse
Bernard PATTARONI	Vice-président	Vionnaz
Laurent TORRENT	membre	Grône
Wilfried WENDLING	membre	Bramois

Secrétariat: Avenue de la Tour 14, 1950 Sion - Tél. 027/22 07 87

CONSEIL DE FONDATION

Antoine ZUFFEREY	Président	Sierre
Simone REICHENBACH	Secrétaire	Monthey
Marianne REY-BELLET	membre	Monthey
André BERCLAZ	membre	Venthône
Jean-Claude BERTHOD	membre	Sierre
Félix CARRUZZO	membre	Sion
Emmanuel CHEVRIER	membre	Bramois
Gérard EMERY	membre	Sion
Marcel GROSS	membre	St-Maurice
Raymond HERITIER	membre	Savièse
Edouard MORAND	membre	Martigny

COMITE DE DIRECTION DE L'ECOLE «LA BRUYERE»

André BERCLAZ	Président	Venthône
Lisette BETRISEY	membre	Ayent
Arlette DARBELLAY	membre	Martigny
Marianne REY-BELLET	membre	Monthey
Jean-Pierre CRETTON	membre	Martigny
Laurent TORRENT	membre	Grône
Antoine ZUFFEREY	membre	Sierre
Daniel MOULIN	Directeur	Vollèges

Secrétariat et direction: Rte du Manège 41, 1950 Sion - Tél. 027/31 29 08

COMITE DE DIRECTION DES HOMES ET ATELIERS

Edouard MORAND	Président	Martigny
Marianne REY-BELLET	membre	Monthey
André BERCLAZ	membre	Venthône
Walter CHANTON	membre	Sierre
Emmanuel CHEVRIER	membre	Bramois
Vital DARBELLAY	membre	Martigny
Raymond HERITIER	membre	Savièse
Pierre ANCAY	Directeur	Fully

Secrétariat et direction: Pierre-A-Voir, 1907 Saxon - Tél. 026/6 34 71